

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL EXCEPTIONNEL

Séance du 22 décembre 2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	11	11

Vote
Pour : 8
Contre : 3
Abstention : 0
NPPV : 0

L'an 2023, le 22 décembre 2023 à 20h30 le Conseil Municipal de la Commune de Verbiesles s'est réuni à la salle de la mairie, en conseil exceptionnel sous la présidence de Mme Hubert Marie-Noëlle, Maire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 15 décembre 2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 15 décembre 2023.

Présents : Mmes Marie-Noëlle Hubert, maire, Brigitte Bongard, Bernadette Gaulot, Cécile Boutellier, Anne Braud ; MM. Stéphane Vernier, Hervé Henry, Julien Ossola, Vincent Gauthier, Jean-Damien Bourillon, Eddie Pfister.

Absent excusé :

A été nommée secrétaire : Mme Anne Braud

52 – Subventions transports scolaires

Madame le Maire informe le conseil municipal que depuis l'instauration de la nouvelle organisation à l'échelle du territoire de l'Agglomération, les transports scolaires sont devenus payants pour la rentrée 2023/2024 pour les élèves du secondaire et restent gratuits pour les élèves du primaire.

Le coût de la carte de transport pour un aller-retour par jour scolaire du domicile à l'établissement s'élève à 94 euros par an et par enfant.

Madame le Maire propose au conseil d'octroyer une subvention à hauteur de 80 % du montant de la carte pour les 19 élèves en ayant fait l'acquisition.

Après en avoir délibéré, au vu du nombre d'élèves prenant le bus, le conseil municipal pour cette année, décide de prendre 80 % du tarif en charge soit 75 € sur les 94 € à la majorité (8 voix pour et 3 voix étaient pour la prise en charge en totalité).

Extrait certifié conforme au registre des délibérations,
Fait à Verbiesles, le 22 décembre 2023
Le Maire,
Marie-Noëlle HUBERT

Marie-Noëlle HUBERT

52000 VERBIESSLES

